

Le Mont Légia en bonne voie

Santé Les travaux du futur méga-hôpital du CHC vont démarrer.

Feu vert pour le Mont Légia, titrait la "Gazette" au creux de l'été dernier eu égard à l'octroi par la Région wallonne du permis unique en vue de la construction du futur méga-hôpital du Centre hospitalier chrétien (CHC). Pour rappel, c'est sur le site de l'ancien charbonnage de Patience et Beaujonc, dans le quartier liégeois de Glain, que doit être érigé le nouveau bâtiment du CHC qui regroupera en son sein les activités des cliniques Saint-Joseph, Saint-Vincent et de l'Espérance. Alors que les premiers coups de pelle devaient être donnés à l'automne 2013, plusieurs difficultés procédurales ont retardé quelque peu le chantier mais les travaux s'approprient désormais à démarrer. Ce devrait d'ailleurs être le cas d'ici la fin de ce mois si l'on en croit tant René Thissen, le nouveau président du CHC, qu'Isabelle François, chef de projet.

Objectif économies d'échelle

Ainsi que rappelé par ces derniers, l'enjeu est de taille pour un projet dont la conception date de l'année 2006. Et ce n'est que deux ans plus tard que le site de Glain fut choisi au détriment de celui de Fontainebleau, au cœur du quartier Sainte-Marguerite, qui avait la préférence des autorités communales liégeoises. Pour René Thissen, le CHC a opéré le bon choix compte tenu de l'importante superficie nécessaire. "L'objectif poursuivi en regroupant les trois sites concernés est de réaliser des économies



Une simulation de la future clinique du Mont Légia et du rond-point qui doit être construit.

"L'enjeu essentiel est constitué par la création de connexions avec le quartier."

ISABELLE FRANÇOIS
Chef de projet au CHC.

d'échelle et d'optimiser la prise en charge des patients", souligne Isabelle François. Laquelle met également en avant le projet architectural dû à l'association momentanée des bureaux Assar et Artau et qui sera mis en œuvre par Greisch et Technum. "L'enjeu essentiel est constitué par la création de connexions avec le quartier existant car il s'agit d'un nouveau lieu de vie", poursuit la chef de projet du CHC.

En effet, outre un hôpital voulu basse énergie et lumineux qui doit s'élever sur six niveaux et être constitué de deux ailes d'hospitalisation situées en face-à-face, il est aussi question d'un grand parking d'environ 2 000 places. Il faut dire que ce sont notamment quelque 2 800 membres du personnel qui sont attendus quotidiennement d'ici 2018 au sein

de la future clinique du Mont Légia. D'où l'importance accrue que le CHC a voulu accorder à la mobilité en prévoyant une signalisation adaptée ainsi que la construction d'un nouvel échangeur autoroutier entre les sorties Ans et Burenville (voir ci-dessous). Comme précisé par René Thissen et Isabelle François, les chiffres concernés par ce projet sont à sa hauteur, soit impressionnants. Ainsi, on parle tout de même d'une superficie totale de près de 35 hectares (10,5 étant dédiés à l'hôpital, 8,5 à une zone d'activités économiques autour de celui-ci et 15,5 à un écoquartier). Et si 100 000 m² sont constructibles, des espaces verts sont également prévus.

Au rayon financier, l'ensemble du projet d'aménagement du site est estimé à 360 millions

d'euros parmi lesquels 260 sont voués à la clinique du Mont Légia. Celle-ci fait l'objet d'importants subsides, fédéraux pour l'essentiel, de l'ordre de 215 millions d'euros étalés sur 33 ans. Et au début de cette année, la Région wallonne a confirmé sa participation à hauteur de près de 15 millions d'euros. Le CHC se préoccupe aussi du devenir des sites existants. Il s'agit de reconverter les îlots Sainte-Marguerite, Saint-Nicolas et le site de la clinique Saint-Vincent de Rocourt. Une programmation mixte faite de logements ainsi que d'activités commerciales et/ou communautaires est envisagée. Des demandes de certificats d'urbanisme – sortes de prépermis – ont été introduites pour ces trois projets de reconversion.

Bruno Boutsen

La mobilité, un enjeu capital tant pour le CHC que pour le CHR

Le CHC accorde une importance particulière à la mobilité dans le cadre de son projet du Mont Légia. Et pour cause, serait-on tenté d'écrire, tant cet aspect est capital dans un contexte de concurrence accrue entre les différentes infrastructures hospitalières. C'est ainsi que le CHC a dû batailler ferme, du moins si l'on en croit son président, afin d'obtenir l'argent public nécessaire à la création d'un nouvel échangeur autoroutier permettant un accès plus aisé au futur méga-hôpital de Glain. Une bonne nouvelle récente que nous confirmer d'ailleurs René Thissen a trait à un arrêté du gouvernement wallon sortant relatif à cet échangeur autoroutier. Ainsi, sur un coût global de 4,6 millions d'euros destinés à la création de l'échan-

geur proprement dit mais aussi d'un pont et d'un rond-point, 3,5 seront subsidiés en plusieurs tranches, le début du chantier étant prévu pour fin août.

Du côté du CHR de la Citadelle, on n'est pas en reste et on a bien compris l'enjeu majeur constitué par la mobilité. A l'automne dernier, ses responsables faisaient le point sur le plan de mobilité qui fut lancé sept années auparavant. Le constat était édifiant : compte tenu d'une augmentation sensible de la fréquentation hospitalière, les besoins du CHR en termes de mobilité n'ont pas été rencontrés. Ainsi pouvait-on notamment lire que "malgré son statut d'hôpital public régional, le CHR de la Citadelle ne bénéficie pas d'une attention suffisante de la part des pouvoirs locaux et régionaux".

Ce constat est visiblement toujours valable et parmi les besoins énoncés, figure la nécessité d'un nouveau plan de circulation pour le quartier Sainte-Walburge, ce qui est à charge de la Ville. En outre, plusieurs aménagements dépendant des autorités régionales sont toujours en attente. Il en est ainsi de la modification du carrefour Hocheporte ainsi que des feux du carrefour Jean de Wilde. Mais ce qui est surtout attendu, c'est la création d'un parking-relais à la fin de l'autoroute E313 et d'une liaison directe entre celle-ci et l'hôpital. Prenant exemple sur le CHC, on estime au CHR que "toute implantation d'un hôpital moderne implique une liaison directe au réseau autoroutier".

B.B.